COMMUNE DE RENAISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date: 23 octobre 2023

Objet: Election du 6ème Adjoint au Maire

N° 2023-10-23/04

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois du mois d'octobre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice: 22

Présents: 18

Votants: 21

Etaient présents: Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Carole SYLVESTRE, Magali RAMIREZ, Marie-Françoise DESORMIERE et Céline JANDARD.

Absent: M. Salim DJELLAB.

Absents excusés: Mmes et M. Robert MATTONI, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE.

Procurations: M. Robert MATTONI à M. Cornelis DROST, Mme Laurence CHATEAU à M. Jean-

Pierre SAPT et Mme Béatrice DESPIERRE à Mme Magali RAMIREZ.

Date de convocation du Conseil municipal: 17 octobre 2023.

Secrétaire de séance : Madame Muriel MARCELLIN.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-7,

Vu la délibération n° 2023-10-23/03 du 23 octobre 2023 fixant le nombre d'adjoints à 6,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints en date du 23 mai 2020,

Vu la délibération n° 2022-11-10/07 du Conseil municipal en date du 10 novembre 2022 portant sur la mise à jour du tableau du Conseil municipal ;

Considérant que le ou les Adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal.

Considérant qu'il convient de garantir la parité parmi les Adjoints ;

Il convient de constituer un bureau électoral composé d'un secrétaire et de deux assesseurs. Il s'agit de Jean-Pierre SAPT, le secrétaire et de Mesdames Céline JANDARD et Marie-Françoise DESORMIERE, les assesseurs.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

Monsieur Didier PICARD présente sa candidature.

Sous la présidence de Monsieur Laurent Beluze, Maire, le Conseil municipal est invité à procéder à l'élection du nouvel Adjoint :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	1
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	20
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	20
Majorité absolue (au moins la moitié +1 des suffrages exprimés) :	11

Monsieur Didier PICARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 6^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme. Renaison, le 24 octobre 2023

La Secrétaire de séance, Muriel MARCELLIN Le Maire,

Laurent BELUZE

